

**Horticulteur
Service technique et travaux publics
Poste saisonnier**

La Ville de Delson fait partie de la MRC de Roussillon. Résolument tournée vers l'avenir, cette municipalité urbaine, qui compte un peu plus de 7 900 habitants, offre un milieu de vie dynamique. Une multitude de services complets sont offerts tels que le transport collectif, comprenant notamment une gare de trains et d'autobus, de nombreux espaces verts, des centres commerciaux et une programmation d'activités de loisirs variées. Ville en pleine effervescence, Delson offre un potentiel de développement important que ce soit d'un point de vue résidentiel, commercial ou industriel.

La Ville de Delson est à la recherche d'une personne pour occuper le poste d'horticulteur au Service technique et travaux publics.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du contremaître du Service technique et travaux publics, les tâches principales du titulaire du poste sont principalement la culture et l'entretien des plants ornementaux, soit des massifs d'arbustes, des plantes vivaces, des plantes annuelles, des haies et des conifères sur l'ensemble du territoire de la ville.

PRINCIPALES TÂCHES

- Assister le contremaître dans la planification de préparation des sites, choix de type de plantation en fonction de conditions locales;
- Effectuer les travaux de culture et d'entretien de divers groupes de végétaux;
- Planifier et coordonner la plantation et la croissance des plantes destinées à l'aménagement paysager;
- Préparer les sols et planter les végétaux;
- Réaliser les plates-bandes;
- Enlever les herbes indésirables incluant leurs racines ainsi que tous les détritiques;
- Faire le découpage des bordures des haies, des massifs d'arbustes et des plantes vivaces;
- Nettoyer les végétaux dans les espaces aménagés et autres en enlevant les tiges mortes, brisées ou affectées par les maladies;
- Éliminer les spécimens morts en supprimant la partie aérienne et aussi les racines;
- Détecter les infestations d'insectes ou de maladies;
- Arroser des arbres, arbustes, vivaces, annuelles et graminées;
- Procéder à la séparation et à la multiplication des plantes;
- Procéder à divers traitements tels qu'élagage, la vaporisation, la réparation des endroits abimés et l'injection de solutions;
- Procéder à la fermeture automnale.

COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS

Afin que sa candidature soit considérée, la personne devra répondre aux exigences et démontrer les aptitudes suivantes :

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC), dans un domaine approprié tel que l'horticulture ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) en horticulture, accompagné d'une attestation spécialisée professionnelle en horticulture (ASP);
- Détenir la carte « ASP Construction »;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 5;
- Posséder une année d'expérience à titre d'horticulteur.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- La rémunération pour ce poste est 27,25 \$ de l'heure.
- Horaire variable de 40 heures par semaine établi en fonction des besoins opérationnels et déterminé une semaine à l'avance.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation et des documents attestant les critères d'admissibilités requis, avant le **15 avril 2019** par courrier électronique à: cv@ville.delson.qc.ca ou par la poste à l'adresse suivante :

Ville de Delson
Ressources humaines
50, rue Sainte-Thérèse
Delson (Québec) J5B 2B2

Veuillez préciser le titre d'emploi lors de l'envoi de votre CV : **Horticulteur**

* Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

* Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.